



*Gestionnaires fédérés, littoral préservé !*

## QUESTIONNAIRE RELATIF AUX MOYENS FINANCIERS, HUMAINS ET TECHNIQUES

### BILAN



En juin 2017, Rivages de France a transmis un questionnaire aux gestionnaires d'espaces naturels littoraux et lacustres pour évaluer et valoriser les moyens engagés pour assurer la gestion des sites. Ce travail a été réalisé en partenariat avec le Conservatoire du littoral.

Seules les activités de gestion courante des sites sont concernées par cette analyse, à savoir les missions d'entretien du site, d'accueil du public, de police, les suivis utiles à l'évaluation, les tâches administratives et les petits travaux d'aménagement. Les travaux d'investissement ou les travaux exceptionnels ne sont pas pris en compte dans ce questionnaire.

Ce document est un premier bilan présenté à l'assemblée générale de Rivages de France le 8 novembre 2017



Conservatoire  
du littoral

Les données présentées ci-dessous présentent des moyennes nationales et globales.

### 1) TAUX DE REPONSES

**Nombre de réponses : 86 gestionnaires**

Le questionnaire a fait l'objet d'une bonne participation des gestionnaires.

**Nombre de réponses exploitées : 71 questionnaires**, ce qui représente **321 sites** présentant une surface totale d'environ **65 000 ha**.

### 2) GESTION DES SITES

Sur les 321 sites correspondant à 65 000 ha travaillent **342 ETP du service compétent + 76 ETP d'autres services de la structure**.

Les ETP du service compétent correspondent aux agents techniques de terrain affectés à la gestion du site (gardes du littoral...) travaillant à temps complet ou partiel. Les autres ETP correspondent à l'intervention d'autres agents de la structure qui interviennent ponctuellement (par ex le service des espaces verts, le service communication...).

En moyenne,

**160 ha sont gérés par 1 ETP**

**190 ha sont gérés par 1 ETP affecté à la gestion du site**

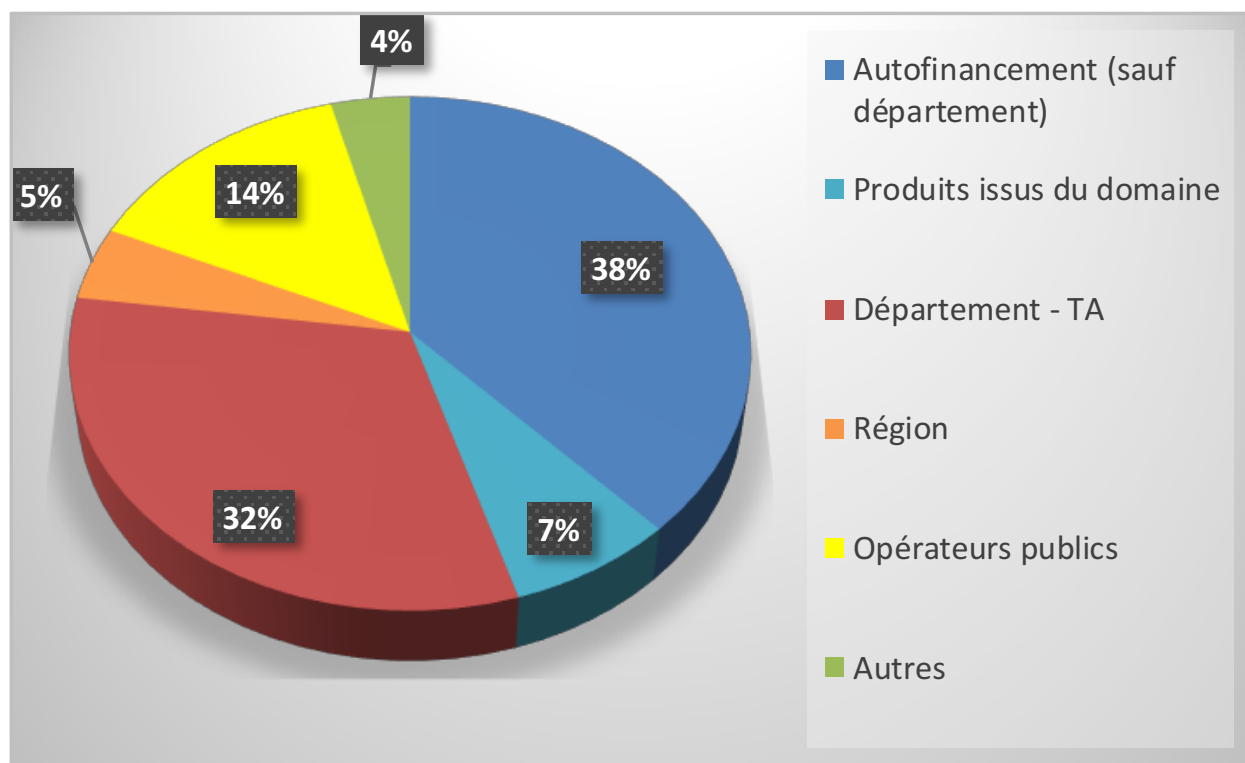
### 3) FINANCEMENT DE LA GESTION

→ Coût annuel de fonctionnement

Au niveau national, le coût annuel de fonctionnement est d'environ **18 millions d'euros par an pour gérer 65 000 ha d'espaces naturels littoraux et lacustres protégés**.

Ainsi, le coût moyen et global de la gestion d'un site naturel littoral est d'environ **277€/ha/an**. Ce chiffre peut être mis en comparaison avec la gestion d'un espace vert urbain dont le coût de fonctionnement est d'environ **3 500€/ha/an** (sources : chiffres clés du Conservatoire du littoral).

→ Sources de financement



TA : Taxe d'aménagement

38% du financement total est assuré par les groupements de communes, communes et associations. A ce financement, que l'on peut caractériser de « local », on peut ajouter les produits issus du domaine qui s'élèvent à 7%.

*Les produits issus du domaine correspondent aux :*

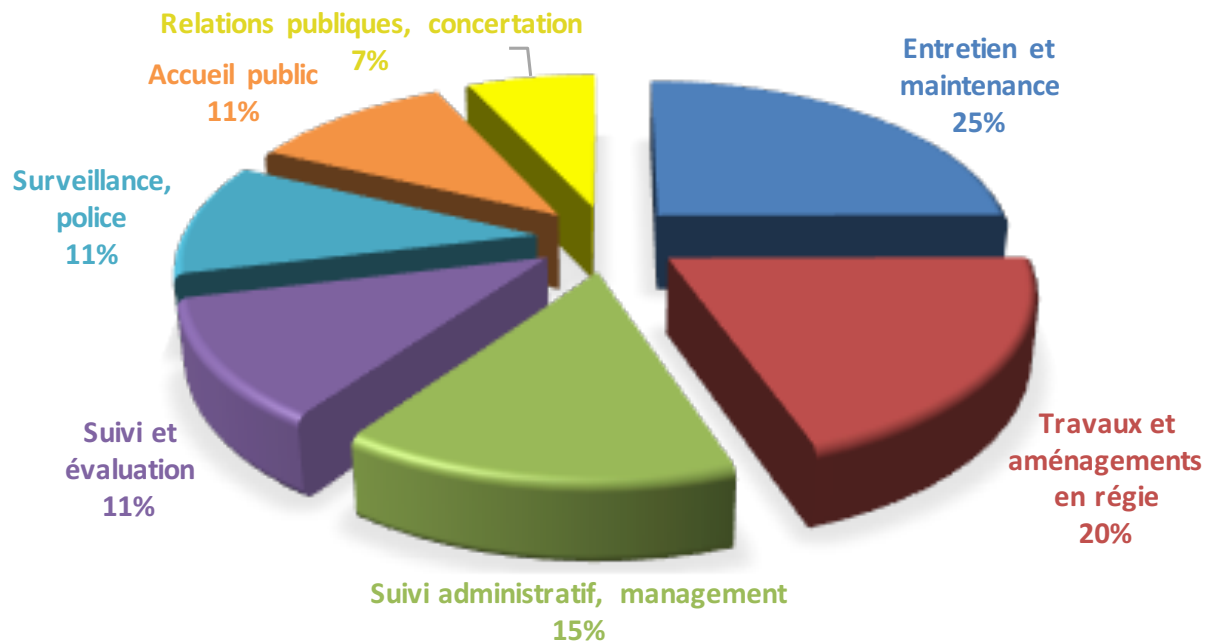
- *Redevances agricoles,*
- *Autres redevances (chasse, mouillages, réseaux sous-terrain...),*
- *Ventes de bois,*
- *Recettes de parkings,*
- *Location de gîtes,*
- *Ventes de produits – Maisons de site,*
- *Visites guidées, animations.*

La ressource provenant de la Taxe départementale d'aménagement correspond à un tiers du financement global. Les Régions soutiennent à hauteur de 5% la gestion des sites.

Les opérateurs publics sont notamment les DREAL et Agence de l'eau qui participent à hauteur de 14% du financement global. Leurs contributions concernent notamment les réserves naturelles et les zones humides d'importance.

La partie « Autres » regroupe essentiellement les ressources d'Etat (contrats aidés notamment).

#### 4) ACTIVITES DE GESTION



Les activités de gestion courante sont présentées en 7 catégories mentionnées ci-dessus. On observe que les agents de terrain passent environ la moitié de leur temps à assurer les tâches d'entretien (collecte de déchets par ex), de maintenance (réparation de ganivelles par ex) et la réalisation de petits travaux d'aménagement.

Les autres catégories sont réparties à temps à peu près égal.

#### 5) PERSPECTIVES

Ce premier bilan de l'enquête montre des résultats chiffrés globaux de la gestion courante des sites. Il est aujourd'hui intéressant de poursuivre les actions sur le thème de la pérennisation de la gestion en mettant en perspectives ces coûts de fonctionnement avec les bénéfices qu'apportent ces sites aux territoires et à la société. Les efforts de gestion des sites par les gestionnaires représentent une réelle plus-value qu'il est important de démontrer dans une prochaine analyse prévue en 2018.

# QUESTIONNAIRE TRANSMIS AUX GESTIONNAIRES en juin 2017

## PRÉSENTATION DE LA PERSONNE QUI RENSEIGNE LE QUESTIONNAIRE

Structure	
Nom et prénom	
Fonction	
Téléphone	
Mail	

**VOTRE ANNÉE DE RÉFÉRENCE :** .....

L'année de référence doit être la même pour l'ensemble des réponses ci-après.

## LA GESTION DES SITES NATURELS LITTORAUX ET LACUSTRES

Nombre de sites gérés par votre structure - pour lequel vous répondez : .....

représentant une surface totale de.....Ha

*On entend par sites gérés uniquement les sites littoraux ou lacustres protégés : propriétés du Conservatoire du littoral, des Département – ENS, des intercommunalités et communes au titre des zones naturelles et forestières des PLU, des associations comme les Conservatoires d'espaces naturels. Les espaces verts ou l'entretien de voirie ne sont pas pris en compte ici.*

1. Nombre d'agents techniques de terrain affectés à temps complet ou partiel à la gestion des sites (ETP) : .....

2. ETP estimés correspondant à l'intervention d'autres agents de la structure: .....

*Par exemple, l'équipe d'entretien d'espaces verts qui intervient ponctuellement sur le site.*

Commentaires :

## LE FINANCEMENT

<b>COÛT ANNUEL de la gestion pérenne/quotidienne des sites littoraux</b> <i>Ce coût comprend :</i> - les frais du personnel technique, les frais administratifs associés - les frais de matériel et d'amortissement - les prestations pour des interventions sur sites ponctuelles mais régulières (chantiers d'insertion par ex)	€
<b>PROVENANCE DES RESSOURCES FINANCIÈRES</b> <b>(uniquement pour la gestion pérenne/quotidienne)</b>	<b>MONTANT</b>
Votre structure	€
Région	€
Département ex-TDENS	€
Intercommunalités/communes autre que votre structure	€
Agence de l'eau	€
DREAL (Natura 2000, Réserves naturelles...)	€
Autre structure :	€
Autre structure :	€
Produits issus du domaine Ex : redevances agricoles, vente de produits divers, parkings payants,....	€
Autres Ex : emplois aidés (subventions d'Etat), bénévolat valorisé (si comptabilisé dans les coûts)....	€

Commentaires :

## LES ACTIVITÉS DE LA GESTION PERENNE/QUOTIDIENNE

(Facultatif)

Estimer en pourcentage les types d'activités réalisées par l'équipe technique de terrain. La somme des pourcentages doit être de 100%.

ACTIVITÉS DE LA GESTION PERENNE	POURCENTAGE ESTIMÉ
<b>Entretien et maintenance</b> Nettoyage du site, entretien des équipements, panneaux, barrières, etc	%
<b>Travaux et aménagements réalisés en régie</b> Intervention sur la végétation, installation d'infrastructures d'accueil, travaux d'entretien du bâti, suivi et encadrement de chantier...	%
<b>Suivi et évaluation du site</b> Suivi du milieu et espèces (faune, flore, habitats, qualité de l'eau...), mesures de fréquentation, enquêtes et opérations d'évaluation...	%
<b>Accueil du public</b> Encadrement et organisation de sorties pédagogiques, gestion et animation de structures d'accueil, conception de documents d'information...	%
<b>Surveillance, police</b> Présence assurée sur le site, actions de prévention, verbalisation, feux, secours, assistance...	%
<b>Suivi administratif, management</b> Encadrement du personnel, programmation, montage de dossiers, rencontres avec les élus...	%
<b>Relations publiques, concertation</b> Manifestations particulières, contacts avec les médias, contacts particuliers avec les différents types d'utilisateurs ou de structures	%
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>

Commentaires :